

## Une année à Dunkerque

Guide pour tout le monde

par L.-Victor LETELLIER - 1850

### LETTRE XXIX

## Beaux-Arts.

MUSIQUE. — PEINTURE. — SCULPTURE.

Je ne sais de quoi traitait ma dernière lettre, mon cher ami, mais je ne me suis pas astreint, vous le savez, à suivre un ordre rigoureux dans ma correspondance ; j'écris selon l'impression du moment ; laissez-moi donc aborder aujourd'hui un sujet qui me préoccupe, et vous parler musique, notamment, cet art que j'aime de passion et auquel je dois encore une profonde reconnaissance pour le bien qu'il m'a fait en plus d'une circonstance ; je vous en parlerai ici comme si tout Dunkerque devait m'entendre ; il me semble que mon appréciation et mes réflexions pourront porter quelques fruits. — Il est fou, direz-vous. Eh ! mon Dieu ! ma folie ne fait de mal à personne, et à moi, elle me fait du bien.

Dunkerque, vous ne le savez peut-être pas, a une réputation musicale établie, même de longue date. Cette réputation est-elle ou non méritée ? C'est ce dont je me suis occupé à peine dans le pays, et tout d'abord j'ai dû m'enquérir de la *Société Philharmonique*, société qui existe dans toutes les villes, même d'une importance beaucoup moindre. Ici, néant. Il en a bien existé une pendant un certain temps, mais elle est trépassée depuis une douzaine d'années. Il n'y a pas longtemps encore, plusieurs artistes dunkerquois eurent la bonne pensée de ressusciter, sous le nom de *Cercle Musical*, cette société défunte. On y a donné, m'a-t-on dit, de jolis concerts, on y faisait travailler les ouvertures ; une espèce de feu sacré paraissant dominer chacun, tout devait faire espérer les plus heureux résultats. Hélas ! bière et pipe l'ont emporté, et le Cercle Musical a dégénéré en *Société-estaminet*. Reste une *Société d'Harmonie*, où j'ai assisté à de charmants concerts sous le rapport du chant et des solos d'instruments, mais pour de la musique symphonique, rien ; on n'exécute dans cette société que de la musique d'harmonie militaire ; or, cette musique, qui a son mérite ailleurs, au Parc de la Marine, par exemple, ou au Jardin Royal, ne convient guère à des concerts. Ceci m'a d'autant plus surpris que chaque année, pendant plusieurs mois, Dunkerque possède une troupe d'opéra dont l'orchestre, composé d'artistes et d'amateurs indigènes, exécute d'une manière non seulement intelligente, mais surprenante, il faut le dire, des opéras le plus souvent répétés une seule fois. Or, vous savez quels artistes sont les acteurs de province, pour la plupart peu scrupuleux à l'endroit de la mesure ; il faut donc, de la part des musiciens de l'orchestre, un second talent en plus, celui qui consiste à suivre, sous peine de cacophonie, le chanteur en défaut. Voilà, mon cher ami, la seule musique symphonique que j'aie pu entendre ; à part ces quelques mois de spectacle, le reste de l'année, rien.

L'an dernier, plusieurs artistes, mus par un louable sentiment, et désireux de relever cette branche importante de l'art, songèrent à se réunir en société et à composer un orchestre spécial pour l'exécution des ouvertures ; à cette fin donc, une répétition devait avoir lieu tous les Samedis au théâtre. Quelle circonstance a fait avorter ce projet ? Ces messieurs ont-ils

rencontré quelque mauvaise volonté, de l'indifférence, de ridicules jalousies, de l'intrigue même ? Je n'en sais rien, mais toujours est-il qu'on s'est réuni une fois seulement, et puis abandon complet. Cela est réellement fâcheux, car les éléments abondent ici ; on aime la musique, on voudrait en faire, mais il manque de ce côté comme à l'église, une personne, intelligente à la fois et musicienne, pouvant disposer du temps nécessaire et possédant encore une position indépendante, toutes circonstances indispensables pour amener quelque résultat. Un artiste donc ne pourrait convenir, il se verrait à chaque pas entravé, arrêté par les petites susceptibilités, les jalousies, les rivalités, mais je conviens que l'amateur dévoué tel qu'il le faudrait, est peu facile à trouver.

Pourquoi, me direz-vous, ces mêmes éléments ne se réunissent-ils pas à *l'Harmonie* ? C'est aussi ce que j'ai demandé : cela est impossible, m'a-t-on répondu, la ville ne possédant ni haut-bois, ni bassons. Vous me demanderez alors comment on fait au théâtre : ici j'ai à vous noter une particularité qui m'a tout d'abord frappé et qui accuse l'absence de ces instruments : c'est une façon de piano-orgue, dont j'ignore le nom, inventé par ce M. Alliaume dont je vous ai montré l'établissement place Jean-Bart, dans l'intention de remplir cette fâcheuse lacune. Cet instrument curieux fait entendre en même temps haut-bois, basson, cor anglais, orgue, grosse-caisse, cymbales, tambour, triangle, cloche, contre-basse même au besoin ; aussi tout est enjeu chez l'exécutant, les pieds comme les mains. Que si vous me demandez pourquoi la société ne possède pas un pareil *harmonium*, je ne saurais que vous répondre ; à moins que les quelques centaines de francs qu'en nécessiterait l'acquisition ne soient un empêchement. Cela serait fâcheux, car ici comme au théâtre il remplacerait aussi bien les instruments manquants. Par ce moyen au moins serait entretenue et progresserait inévitablement la musique symphonique, qui, plus longtemps négligée, doit infailliblement tomber en décadence. Les artistes se plaignent du petit nombre ou du manque d'élèves pour les instruments à cordes, mais cela se comprend : aucune émulation ne pouvant être en jeu là où nulle occasion ne se rencontre de se réunir et de travailler. Au théâtre les places sont restreintes : l'orchestre s'y compose d'au plus quatre premiers et quatre seconds violons, deux altos, deux violoncelles et *une* contre-basse ; toutefois, s'il était possible de réunir en un faisceau ces divers éléments épars, on verrait se former de bons exécutants pour remplir au théâtre les places à vaquer.

Un autre tort est encore à signaler : j'ai bien souvent entendu la musique de la garde nationale, excellente musique, j'en dois convenir, habilement dirigée, exécutant avec une remarquable précision ; malheureusement il n'y a pas, selon moi, assez d'homogénéité dans les rapports de chacune des parties : trop d'instruments de cuivre, pas assez de clarinettes. Ici l'on pourrait dire le contraire de ce que j'ai dit de la musique symphonique : il y a trop d'exécutants. Je m'explique toutefois : j'entends par là qu'il y a trop d'instruments en cuivre relativement au nombre exigü de clarinettes, inconvenient auquel on eût facilement paré si depuis quelques années on eût refusé bon nombre de jeunes gens.

On comprend que l'amateur qui apprend un instrument de cuivre et qui, en quelques mois, se voit en état de faire une partie de remplissage, soit peu empressé d'adopter un instrument qui exige des années de travail, mais c'est au chef de musique à forcer ici la direction des études en se montrant sobre ou sévère à l'endroit du nombre pour donner la préférence aux spécialités, à la qualité. En procédant comme aujourd'hui, cette musique se fait tort à elle-même, et l'on peut hardiment prédire qu'en suivant cette voie, la garde nationale ne doit plus avoir, d'ici à quelques années, qu'une simple musique de fanfares ; vous dirai-je encore que déjà une de ces musiques de fanfares se forme en dehors de la musique de la garde nationale, nouvel obstacle, nouvelle raison pour ceux qui prétendent à en faire partie,

de n'entreprendre l'étude d'aucun instrument à cordes non plus que celle de la clarinette. Cette facilité, pour la plupart des jeunes gens, d'en arriver après un certain temps borné d'études à faire leur partie sur tel instrument de cuivre, si elle est encouragée par les artistes eux-mêmes, doit à elle seule causer la décadence de l'art. Et puis pourquoi plusieurs musiques dans une localité aussi restreinte que celle-ci ? Une seule serait suffisante, fût-elle même de fanfares ; que Dunkerque cherche à rappeler, à conserver son ancienne réputation et qu'elle laisse aux villes ayant d'autres ressources en population, en écoles, en professeurs, à multiplier des sociétés qu'elle ne peut étendre ou fonder qu'en se nuisant à elle-même.

Une chose manque encore à Dunkerque, ce sont des classes de chant et d'instruments fondées par la ville. J'ai assisté, il y a quelques mois, à un concert donné par la musique de la garde nationale, dans le but d'organiser une classe d'instruments à vent, mais qu'en est-il advenu ? du vent sans instrument, et il me faut encore ici accuser l'autorité qui n'encourage pas plus les arts qu'aucune autre branche. A Lille, Douai, Cambrai, Valenciennes, St-Omer et dans bien d'autres villes d'une importance moindre souvent que Dunkerque, les conseils municipaux votent annuellement des fonds pour envoyer achever à Paris leurs études musicales, les jeunes gens chez qui se reconnaissent de remarquables dispositions, lesquels, au bout de quelques années, deviennent le plus souvent des artistes distingués ; Dunkerque seule reste en arrière.

Ai-je bien compris l'état de la musique dans cette ville ? Ai-je mis le doigt sur la plaie ? Ai-je indiqué le remède à y porter ? Je ne le sais ; mais je ne vois comment expliquer autrement l'abandon complet dans lequel demeure ici la musique de chambre ou symphonique. Je veux pourtant compléter ma lettre en vous nommant les artistes professeurs qui se trouvent à Dunkerque dans les diverses spécialités ; le théâtre à lui seul nous va révéler les principaux d'entre ces artistes ; je vous les citerai dans l'ordre où il me semble qu'ils doivent prendre place, à savoir : Messieurs

- *Vanherkel*, premier violon, solo au théâtre, artiste excellent, faisant les délices des concerts.  
- *Louis Manotte*, tenant le premier pupitre des seconds violons, professeur de chant ; — auteur d'une méthode qui lui a valu à Lille une médaille d'honneur et les plus honorables suffrages d'artistes distingués, parmi lesquels Mme Damoreau. J'ai entendu ici différents morceaux de chant et de délicieuses romances de ce compositeur qui pourrait briller sur un plus grand théâtre. — Pour être juste je mentionnerai un jeune et habile poète qui le plus souvent lui fournit ses paroles, un M. *Perot*, dont je tâcherai plus tard de vous faire connaître quelques œuvres.

- *Hyppolite Leduc*, organiste de St-Jean ; bon professeur de piano et violoncelle solo au théâtre.

- *Belliard*, organiste à St-Eloi, et professeur de piano.

- *Neerman*, flûte solo au théâtre, aussi bon exécutant qu'artiste distingué ; ses compatriotes l'ont généralement apprécié.

- *Les frères Gillet* ; l'un premier violon au théâtre, l'autre premier alto.

- *Théophile Manotte*, amateur de nom, artiste de fait, remplissant l'emploi d'Alliaume ; violoncelle au théâtre ; chantant fort habilement la chansonnette.

Quelques autres amateurs d'un véritable talent complètent encore l'orchestre du théâtre, et parmi ces amateurs MM. *Caelen*, *Nanynck* et *Derycke*.

Parmi les artistes qui ne figurent pas dans l'orchestre du théâtre, il en est quelques-uns de vraiment distingués, en tête desquels

- M. *Riefenstahl*, chef de musique de la garde nationale, clarinette habile qui a reçu les plus flatteurs compliments de la part du fameux Paganini, lors d'un concert donné à Dunkerque.

C'est un talent précieux pour cette ville ; il y doit faire de remarquables élèves sur un instrument qu'il pratique avec tant de supériorité.

Passons aux Dames, mon cher ami ; ce n'est pas trop galant de les placer à la suite des hommes, mais elles n'en sauront rien ; c'est pourquoi je prends courage.

C'est d'abord Mme *Louis Manotte*, la meilleure et la plus distinguée de nos pianistes.

Mme *Belliard*, Mlle *Lallemand* et Mme *Hellendahl* ; je ne vous parle pas de la dame qui enseigne dans la maison des *Dames de Louvencourt*, les professeurs dans cette maison y sont à demeure et exclusivement pour leurs élèves. C'est du reste une sœur qui y professe la musique.

Je noterai ici, pour les marchands de musique, M. *Dubouchet*, qui est aussi artiste et professeur pour plusieurs instruments.

Et *Leys*, libraire, tenant un dépôt de musique et faisant la commission.

Parmi les facteurs d'instruments, il y a :

M. *Pillement*, pour le violon et autres instruments à cordes ; homme de mérite au dire de tous.

M. *Plumerel*, facteur de pianos et violons ; accordeur de pianos.

M. *Labit* et M. *Verrou-Derycksen*, tous deux fort habiles facteurs d'instruments de cuivre.

Quant à la peinture, M. *Desmit*, et puis..... néant.

Dans la sculpture au moins j'aurais quelques noms à vous citer : un entr'autres que vous devez connaître aussi ; M. *Elshoecht*, dont le père, sculpteur avant lui mais de beaucoup inférieur à son fils, est mort à Dunkerque.

Un avocat, dont je vous ai déjà dit le nom, M. *Schadet*, possède encore un talent estimé dans le modelage en terre glaise ; il a même produit d'assez remarquables ouvrages à la *Dantan* jeune ; malheureusement ses charges ont été souvent plus arrachantes que drôles ; on en cite de lui que je n'oserais pas vous montrer, tant elles sont impitoyables.

Un autre Dunkerquois amateur tient encore de la nature un admirable talent ; un officier du nom de *Voynant*, maintenant en Afrique, excelle dans ces jolis modelages en terre, représentant des sujets arabes ou autres, d'une vérité et d'une verve qui ne le cèdent en rien à ces chefs-d'œuvre du même genre devant lesquels tant d'amateurs s'arrêtent journellement à la boutique de *Chaulin*, rue *Richelieu*, et de quelques autres de la même rue. Ici les compositions de notre auteur ont le même privilège : on les voit chez *Prévost*, naturaliste, rue de l'Eglise, marchand d'objets d'ivoire et de ces jolies boîtes-coquillages nommées *petits-Dunkerque*.

En vous parlant de M. *Schadet* j'ai oublié de vous citer une particularité qui fait bien oublier la dureté de certaines de ses compositions ; il a modelé en effet et mis en vente, au profit des veuves de marins, une statuette d'une assez belle grandeur, copie du gros *Jean-Bart* de David (d'Angers). Le prix n'en était que de *cing* francs ; eh ! bien ! croiriez-vous qu'il s'en est vendu tout au plus une dizaine ! — Une dizaine.... ! Ah ! Définitivement Dunkerque n'est pas le pays des arts et de la charité.



*( texte extrait du livre cité et réécrit par dunkerque-historique.fr )*